

Voilà 15 ans qu'on brûle des voitures pour la Saint-Sylvestre : on arrête ou on continue ?

Plus de mille voitures ont été brûlées, en France, pendant la nuit de la Saint-Sylvestre ! (1)

Et d'aucuns de se demander s'il faut dire ou taire pareil chiffre !

S'il faut le taire, alors taisons celui du chômage chronique, des licenciements quotidiens, des fermetures d'usines, des grèves de la SNCF ou des enseignants, des accidents de la route, des agressions physiques, des viols, des meurtres, des assassinats, des édifices incendiés (qu'ils soient religieux ou non), des insultes racistes, et même des catastrophes naturelles, ces dernières risquant de vexer la nature dont on redoute précisément la colère, et, par suite, d'augmenter en nombre et en puissance, comme tout le reste !

S'il faut le dire, alors disons-le !

Mais de grâce, faisons plus que de le dire : arrêtons cette coutume odieuse en arrêtant ceux qui s'y adonnent, quel que soit leur âge ! Diffusons sur l'ensemble du territoire les visages et l'identité des incendiaires : les victimes ne nous en seront que plus reconnaissantes, elles pour qui la voiture n'est bien souvent qu'un outil de travail, et le garage (qui leur éviterait les désagréments dont on parle) un rêve inaccessible !

Il est là le scandale : ceux qui se lèvent tôt, travaillent, peinent, et paient leurs impôts, se voient dépossédés d'un de leurs biens par des jeunes qui n'ont cure du mal qu'ils font

aux autres (2) ! Pire : ces mêmes jeunes ne craignent rien ou presque des autorités, ces dernières ayant des mots d'ordre particulièrement bienveillants à leur égard ! Et les incendiaires le savent d'autant plus que des voitures brûlent durant toute l'année dans toute la France. On peut donc mobiliser un nombre toujours plus important de policiers : cela ne changera rien à l'affaire tant que les incendiaires ne seront pas arrêtés et sanctionnés, soit financièrement, soit par de la prison ferme.

Or, il faut une volonté politique pour cela, c'est-à-dire des politiques qui non seulement comprennent la gravité de ces «*feux de joie*», mais encore aient le courage d'affronter les incendiaires. Car si de tels «*amusements*» sont une marque évidente du recul républicain, les couvrir par l'impunité accroît ce même recul, au point que notre pays est en passe de devenir la risée du monde !

Qu'est-ce, en effet, qu'une police incapable de maintenir l'ordre le plus élémentaire ? Qu'est-ce qu'une justice incapable de sanctionner sévèrement pareils délits ? Qu'est-ce qu'un gouvernement qui se dit favorable aux salariés en difficulté, et qui accepte que les assurances automobiles soient plus chères pour pallier les frais occasionnés par le remboursement des voitures carbonisées ?

Si encore les voyous mettaient le feu à leur propre voiture, ou à celle de leurs parents ? Si encore la police avait pour consigne d'intervenir *manu militari* contre ceux qui mettent le feu aux biens publics comme aux biens des particuliers ! Si encore, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le gouvernement décidait solennellement de ne plus tolérer le principe même de la voiture brûlée !

Maurice Vidal

(1) Cf. La colère d'un Français, p. 64.

(2) Cf. Riposte Laïque n°198 : *Après Simon, c'est autour de*

Claire de connaître une nuit ordinaire dans une France ordinaire (10 mai 2011).